



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 10 juillet 2017 à 18h30 précises

Au Chalet du club de Mont sous Vaudrey

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Michel BOURGEON, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michaël FAIVRE, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Michel PERRUSSEL et Marc SERTILLANGE.

Absents excusés :

Mme Stéphanie ZERBINI.

MM. Christian MONNOYEUR, Michel DEMOUGEOT et Gilles OUTREY.

Docteur RAFINDRAKOTO Davida.

La réunion commence à 18h30 sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le président remercie le Président du club de Mont sous Vaudrey, Christian VALET qui accueille le CD39 traditionnellement au chalet au moment de la réunion de mi saison. Il souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette troisième réunion.

Depuis la dernière réunion, une disparition a frappé la pétanque jurassienne. Celle de Robert GRATTARD, pétanqueur issu de l'ASPTT Lons puis de l'ABJ Lons. Son âge ne l'avait cependant pas privé d'un ultime championnat de France en 2012. Le CD39 adresse aussi ses condoléances à notre secrétaire général, Michel PERRUSSEL qui a la douleur de la perte de sa maman. Autre décès, celui de la maman de Frédérique et Nathalie BESANCON auxquelles le CD39 adresse ses condoléances.

Sinon, le Président et Emilie MARAUX remercient très sincèrement tous ceux et celles qui leur ont adressé des messages de félicitations au moment de la naissance de Margot. Au registre des bonnes

nouvelles liées aux mariages, le CD39 renouvelle tous ses vœux à Tony MONNET ainsi qu'à son épouse et à Charlotte et Julien MARAUX.

Du côté sportif, la saison s'est plutôt bien déroulée avec un résultat satisfaisant au France pour l'instant : 8^{ème} de finale pour l'équipe BONNOT, JANOD et BROCARD (triplette vétérans). Déjà, quelques beaux résultats obtenus sur des régionaux par des Jurassiens.

Le régional de Poligny et le national de Salins ont fait le plein. Pour le premier régional d'Arinthod, une grande déception pour le club : 55 équipes. Les causes sont nombreuses : concurrence, Tour de France...

1 : Approbation du compte-rendu du 21 février 2017.

En l'absence de remarques, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 : Point sur les championnats du Jura, Ligue et France.

➤ Jura :

- En ce qui concerne la fréquentation : celle-ci est en hausse par rapport à l'année précédente. Tout championnat confondu, on a enregistré une hausse de la participation de + 20 équipes. (Vous pouvez consulter le détail de cette participation liée à chaque championnat sur le site du CD 39 en cliquant sur le bouton à gauche de l'écran 'Comité Statistiques » puis sur le lien Statistiques « Participation Jura).
- Les inscriptions effectuées à l'aide de Gestion Concours fonctionnent bien dans l'ensemble. Cependant, Philippe JARCELLAT demande instamment qu'il obtienne une réponse, qu'elle soit négative ou non lorsqu'il effectue une relance auprès d'un club qui n'a inscrit aucune équipe. Effectivement, il ignore s'il s'agit d'un oubli ou tout simplement s'il n'y a aucune équipe à inscrire.
- Pas de problème notable à noter en ce qui concerne les tables de marques. Juste un petit rappel à formuler : Il est très important pour le bon déroulement du championnat, (voire du concours), que l'équipe vainqueur annonce son résultat à la table dès la fin de la partie. Nous souhaitons que chacun prenne conscience de cette nécessité.
- Le Président DE BASTOS adresse une mention spéciale au club du DPC qui a organisé une restauration rapide, de qualité et à un prix raisonnable à l'occasion du doublette Jeunes le 9 avril dernier.

➤ Ligue :

- 2 joueurs de Bletterans ne se sont pas présentés au championnat ligue Jeu Provençal du 2 juin 2017 qui se déroulait au boulodrome régional de BANS. Ces deux joueurs, comme le prévoit le règlement, doivent justifier de leur absence auprès de Monsieur Robert DEVOILLE, responsable des championnats de la Commission Territoriale au risque de se voir interdire pendant une année leur participation aux championnats régionaux.
- Dominique BACHELEY fait remarquer que le pré qualificatif triplete ligue vétérans ne jouit pas d'un engouement particulier auprès de nos joueurs vétérans. Avec une participation de 22 équipes en 2017, (23 en 2016), cette compétition mobilise beaucoup dans son organisation, pour un résultat minime au niveau de la participation. Il indique que l'organisation assurée par le district de la Joux, s'est soldée par un déficit de près de 100 €.
- Comme pour le Jura, le détail des participations aux différents championnats peut être consulté sur le site du Comité.

➤ France :

- Le Président remercie M. Alain BARCELO qui a accepté la délégation du tripléte ligue féminin.
- Suite à une situation professionnelle, la joueuse Laurie GUILLEMENEY ne peut pas participer à deux championnats de France : tripléte féminin (Jura) et doublette féminin (Ligue). Fort heureusement, les vice-championnes ont été retenues par la fédération.
- Le Président remercie la fédération française qui a suggéré qu'une place vacante au championnat de France doublette mixte à Pontarlier soit accordée à la commission territoriale de Franche-Comté qui a accepté cette proposition permettant aux vice-champions doublette mixte d'y prendre part. Ils sont Jurassiens et il s'agit de Kévin PROST-BOUCLE et Corinne CABOT de Saint Claude. Leur déléguée sera Maélie CABOT.
- Le Président s'indigne du comportement inapproprié voire inacceptable des joueurs champions tripléte ligue Promotion (Orgelet) lors de leur séjour à Ax les Thermes. Le propriétaire du camping a fait savoir que des frais supplémentaires sont appliqués (ménage non réalisé par les joueurs et tapage nocturne à la piscine).
- Le Président demande que dans la mesure du possible, qu'il n'y ait plus d'hébergement dans certaines structures, type camping, pour les championnats de France à venir où les frais supplémentaires (ménage, linge...) viennent s'ajouter avec l'obligation de chèque de caution. C'est très contraignant pour les trésoriers, ainsi que pour les participants qui doivent assurer les tâches ménagères liées à l'hébergement en marge de la compétition.
- Marc SERTILLANGE indique qu'il a remarqué lors de ses délégations aux championnats de France que de plus en plus de Comités départementaux sont dotés de minibus. Le Président suggère qu'une étude de rentabilité et de modalités d'utilisation soit effectuée avant d'envisager un tel achat.

Equipementier LOPPE : Panneau ?

- Monsieur LOPPE s'était engagé lors de notre réunion du 21 février dernier à contractualiser avec le CD 39 un panneau publicitaire dans le boulodrome. Or à ce jour rien... Monsieur LOPPE doit tenir ses promesses. Messieurs FAIVRE Michael et Michel BOURGEON reprendront contact avec lui.

3 : Point sur les finances et les licences.

Point sur les finances comptabilité générale du CD 39 :

- La passation de la fonction de trésorier général entre M. Jean-Marie MARAUX, désormais en charge de la trésorerie générale de la FFPJP, et de M. Dominique BACHELEY est à ce jour, totale et effective. Jean Marie remercie Dominique pour son implication rapide et très fonctionnelle dans cette nouvelle fonction. La tenue des comptes du CD 39 est dorénavant assurée totalement par Dominique.

Dominique remercie Jean-Marie pour l'aide et les conseils prodigués qui ont permis un basculement rapide et opérationnel des responsabilités de la tenue des comptes. Il remercie également le Président et les membres du CD 39 pour la confiance qui lui ont accordée.

Sur le plan de la comptabilité :

Au 10.07.2017, le montant des actifs s'élève à 65 015.15 €

Un chèque d'un montant de 22 875 € a été versé à la communauté de Communes du Val d'Amour en règlement de :

- Loyer du 2^{ème} trimestre 2015 : 6 000 €
- Loyer du 1^{er} trimestre 2016 : 6 000 €
- Charges du 01/12/15 au 30/11/16 10 8785 €

Nous avons reçu deux subventions du Conseil départemental :

- L'une d'un montant de 2 100 € reçue pour les jeunes dans le cadre de la « bourse sportive »
- L'autre de 8 575 € au titre du fonctionnement général du Comité.
(Déjà perçu 70 % de cette somme. Les 30 % restants seront reçues après renvoi, par nos soins, en fin d'année, du dossier "Bilan des actions 2017")

Point sur les finances comptabilité du boulodrome au 10.07.17

Livret A : 23 092.98 €
 Crédit Agricole : 3 125.74 €
 Caisse : 27.59 €
 Total des actifs : **26 246.31 €**

Point sur les licences 2017 :

- **1663 licences**, (1719 en 2016), soit une baisse de – 56 licences à ce jour.
 - **1519** licences séniors, dont :
 - 640 vétérans
 - 879 séniors
 - **144** licences « Jeunes »

A ce jour, la somme de 49 872 € a été réglée dont 12.00 € trop perçu (Pont de Poitte).
 Il reste 579.00 € à encaisser

4 : Point sur les commissions.

➤ **Sportive :**

Coupe de France : le 2^{ème} tour a été tiré le 24 juin en présence de Yvette OUTREY, Patrick GRUNEISEN et Emilie MARAUX.

Cadrage1 : Saint Claude reçoit Mont sous Vaudrey (arbitre CANIOTTI)

Cadrage 2 : Poligny reçoit ABJ (arbitre PERRUSSEL)

Cadrage3 : DPC reçoit Champagnole (arbitre OUTREY)

Bletterans, Gouriboule, Clairvaux, Champvans et Damparis : office
 Rencontres envoyées aux clubs concernés. Tour à jouer le 21 juillet.

3^{ème} tour tiré lui aussi à jouer le 20 août. (visible sur le site).

Bletterans reçoit Gouriboule

Clairvaux reçoit Damparis

Vainqueur Cadrage 1 reçoit Vainqueur Cadrage 2

Champvans reçoit Vainqueur Cadrage 3

PS : A l'heure où nous finalisons ce compte rendu avant sa diffusion, les matchs de cadrages ont eu lieu : En voici les résultats

- SAINT CLAUDE bat MONT SOUS VAUDREY
- L'ABJ bat POLIGNY
- CHAMPAGNOLE bat le DPC

CDC : Emilie fait part de sa satisfaction quant à la réception des résultats promotion.

CRC du 25 mai : belle journée avec un déroulement sur deux tours des individuels l'après-midi faute de terrains.

Bilan financier : Un peu plus de 1000 € de bénéfice

➤ **Jeunes :**

Sélections jeunes du CD39 : 9 septembre à Mont sous Vaudrey

Sélections de la zone 7 : 21-22 octobre à Besançon. (Rosemont)

CRC Jeunes : 1 octobre à Belfort (boulodrome)

Sélections de la commission territoriale : le 30 septembre

Lors de la dernière réunion de la commission Jeunes, il a été décidé de l'organisation d'une soirée des champions, réservée uniquement à la remise des diplômes et récompenses pour les jeunes qui auront obtenu des résultats dans les différentes compétitions qui leur sont dédiées.

Cette soirée qui leur sera consacrée chaque année revêt un double objectif :

- Alléger l'ordre du jour de l'Assemblée générale du CD 39 au cours de laquelle avaient lieu ces remises
- Mettre plus en valeur les performances et résultats réalisés par les enfants.

D'autre part, les diplômes d'initiateurs ainsi que ceux des BF1 et BF2 seront également remis aux personnes concernées lors de cette soirée.

➤ **Arbitres :**

Courrier reçu de M. Patrick PETETIN. Celui-ci annonce son intention de démissionner de son rôle d'arbitre suite à des propos tenus à son encontre par le Président de la commission. Le Président demande des éclaircissements.

Après avoir entendu les éclaircissements fournis par Patrick GRUNEISEN et certains participants au concours vétérans de SALINS, il s'avère qu'il n'y a rien d'irréversible dans le positionnement des uns et des autres. Le Président envisage une confrontation des deux personnes concernées ce qui devrait permettre une mise à plat des différends et griefs exprimés ce jour-là et prioriser à nouveau l'entente qui doit impérativement régner entre dirigeants, notamment en public.

Autres remarques :

- Attitude inacceptable d'un joueur qui a insulté en public son Président de club. Le Président DE BASTOS regrette que ce type de comportement n'ait pas fait l'objet d'un rapport ce qui aurait permis de traiter l'incident sur le plan disciplinaire.

- Quoique certains en disent, le tirage du 2^{ième} tour de la coupe de France a été effectué scrupuleusement dans des conditions d’anonymat réglementaire. Il est ce qu’il est, un point c’est tout. Ceux qui profèrent des propos tendant à dire que le tirage serait truqué sont des propos mensongers dénués de tout fondement.
- Encore trop de joueurs chaussés de sandales, nu-pieds et/ou tong sur les concours ou championnats. Rappel : le port de chaussures fermées de tous côtés, style baskets, est obligatoire.
- Un mieux en ce qui concerne l’interdiction de fumer sur les jeux. Quelques infractions encore constatées de la part des mêmes personnes réfractaires au règlement.

Il est demandé aux arbitres de sanctionner ces infractions qui ne constituent pas une entorse au règlement du jeu de la pétanque mais bien à une inobservation du règlement fédéral, déjà par un carton jaune, puis par la suite jusqu’à l’exclusion du joueur si nécessaire.

➤ **Vétérans :**

On note une participation satisfaisante aux concours vétérans. Déjà près de 130 vétérans ont déjà participé à 5 championnats Jura ou concours et de fait, sont qualifiables pour participer à la journée qui leur est consacrée le 26 octobre prochain. Compte tenu du nombre croissant de participants, le Président et les membres de la commission envisagent une organisation différente de la restauration.

5 : Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté

La première réunion du Comité Directeur s’est tenue le 24 juin à Bains. Les commissions ont été créées et leur responsable nommé :

- Arbitrage : M. MEZIANI (pour le CD39 MM. DEMOUGEOT, VALET et PERRUSSEL)
- Jeunes : M. DI ROSA (pour le CD39 M. BOURGEON)
- Féminines : Mme LHOMME (pour le CD39 Mme ZERBINI)
- Finances : Mme FRACHEBOIS
- Communication : M. CHAPOTOT (pour le CD 39 Philippe JARCELLAT)
- Discipline : Mme MAUJONNET (pour le CD39 MM. OUTREY et DEMOUGEOT)
Les cas issus de la Bourgogne seront jugés en Franche-Comté et inversement.
- Sportive : Les 8 présidents des Comités Départementaux

Dans l’attente des directives imposées à partir de 2019, 2018 gardera les fonctionnements actuels. Simplet, la commission territoriale de Franche-Comté devra établir un calendrier avec les championnats départementaux avant les ligues. La Franche-Comté fera toujours un pré qualificatif pour le Ligue sauf au jeu provençal.

Bien d’autres sujets sont restés en suspens. Des décisions à venir en septembre.

Délégué FFPJP : Jean-Marie MARAUX représentera la fédération au moment du rassemblement CNC féminin les 4 et 5 novembre.

6 : Questions diverses.

- Initiative de M. Hervé VAUTHIER à saluer : organisation d'une semaine de pétanque avec des boules de plage sur la place de la Liberté à Lons le Saunier. Bravo à Hervé pour cette démarche inédite.
- Médailles 2017 : dossier réalisé avec transmission au comité régional. Le club de la Gouriboule (courriel non envoyé dans les temps au Président et un problème de réception du secrétaire) ne pourra recevoir de récompenses cette année. L'ABJ et Bletterans ont envoyé leurs demandes le dernier jour !!!
- Changement de président à PASSENANS : M. LIGER et remplacé par M. Charles MOURAUX
65 rue de l'Asile 39230 PASSENANS.
Tél: 06 20 36 02 38 Mail : passenans.petanque@orange.fr
- Travaux réalisés par la société : SAS JB ELEC : excellent travail sur la sonorisation (réglage antenne, déplacement et orientation, essais, changement de support (isolant qui évite les interférences...) pour 360€.
- Courrier de Mme Vanessa SAILLARD : elle souhaite créer un club numérique. Au-delà de l'aspect inédit, plusieurs questions se posent. Néanmoins, les frais d'affiliation, les statuts, le siège social doivent être réalisés et validés par le CD39.
- Positionnement 2019-2020 : France ou Congrès ?

Au niveau des championnats de France, à ce jour, 2019 est à exclure (il ne reste que le doublette provençal non attribué, mais 5 championnats de France auront lieu sur la territoire de la Bourgogne (Jeunes, vétérans, triplète, doublette et tête-à-tête féminin)) En termes de soutien financier du Conseil Régional, ce n'est pas la bonne année.

Pour 2020, seuls les provençaux sont libres : problèmes de terrains.

Du côté des congrès, Angoulême (2019) et Le Touquet (2020) sont candidates mais ces deux villes n'ont pas encore fourni de documents définitifs.

Position du CD39 : Le Président laisse un temps de réflexion jusqu'à la prochaine réunion au cours de laquelle chacun exprimera son choix entre l'organisation d'un congrès ou celle d'un championnat. Une décision définitive sera alors prise par le CD 39.

- National de Moulins : l'équipe triplète championne du Jura est retenue : Django TABOURET, Frédéric GIOVANINNI et Luis DA SILVA. Délégué : Marc SERTILLANGE.
Coût : 300 € (inscription + hébergement du vendredi et samedi soir + restauration et réception officielle du vendredi pour 4 personnes.) Le CD39 prend en charge un véhicule à 0.25€ du kilomètre.
- Réunion du Comité Départemental des Médillés Sportifs : le CD39 met à leur disposition la salle de réunion le 10 octobre (9h30)
- Congrès de Mende : réservations effectuées

- Courrier de la Gouriboule : Il y aura donc 2 challenges "MONNET Gilles dit Gillou" :
 - 1 challenge pour le concours officiel en doublette le samedi 29 juillet avec mises + 80% + challenge à l'issue de la 2ème année.
 - 1 challenge pour le concours découverte en doublette mixte le dimanche 30 juillet avec mises +80% + challenge à l'issue de la 2ème année.
 Ce sont 2 challenges bien distincts. Chacun se déroulera sur 2 ans et sera remporté par l'équipe qui aura été **homogène les 2 années** de suite et qui comptabilisera le plus de points.
 Le samedi midi et dimanche midi, des tables, chapiteaux et barbecues seront à disposition des personnes qui souhaitent partager un moment convivial en mémoire de Gilles MONNET. La restauration est bien évidemment prévue le samedi soir et dimanche soir comme d'habitude.
 Pour plus de renseignements, ils peuvent contacter le 06 31 85 82 88 (Alexandra MONNET-FISTEBERG).

- Formation (discipline) par la fédération en octobre. MM. CROTET et FAIVRE feront connaître leurs disponibilités à la commission nationale.

- BF2 : la fédération organise la formation des candidats du 29 septembre au 1^{er} octobre et l'examen aura lieu les 10 et 11 novembre. Dijon est pressentie pour notre zone géographique.

- Concours de Moisseuse le 9 septembre : le concours aura lieu à Moisseuse et non à Mont sous Vaudrey. Le secrétaire général enverra un mail aux clubs indépendamment du compte-rendu de la réunion. L'information sera sur le site et le facebook du CD39.

- **Coupe Franco-Suisse** : Cette compétition « bat de l'aile ». YVERDON tarde à diffuser les documents. La Haute-Savoie s'est d'ores et déjà retirée de la compétition. Le CD de l'AIN a fait savoir que s'il ne recevait aucun document d'ici le 15 juillet, il se retirerait également.

- Nettoyage du boulodrome et des terrains : cette année, le CD39 s'associe avec le club de Mont sous Vaudrey pour cette journée : le mercredi 30 août. Rendez-vous à 9h00. Les personnes qui possèdent râteliers, binettes et autres sont priées de venir avec.

- CDC du 27 août : Tous les membres disponibles sont attendus pour l'organisation de cette journée.

- **Mesures fédérales** : Finalisation du calendrier unique prévue en juin 2017 pour information et réflexion aux Comités Régionaux avec retour pour la réunion de septembre.
 Mise en place prévue 2019 après présentation au prochain congrès. Calendrier unique à partir de 2019. Impact possible sur les dates de certains Championnats de France. Exemple : regroupement triplettes vétérans + triplettes promotion par un même organisateur.
 Triplette seniors pétanque reviendrait en juin.

- Formule des concours à partir de 2018 : Pour tous les concours (y compris les qualificatifs et championnats départementaux) et uniquement en cas de manque de place, on autorise la formule en poules de 3.

- REGIONAL de MONT SOUS VAUDREY pour 2018 : La demande est à formuler auprès du Président du Comité Régional. La date du 15 août est pressentie. Celle-ci correspondrait avec la fête patronale de MONT SOUS VAUDREY.

➤ **PANNEAUX PUBLICITAIRES** : Deux nouvelles entreprises désirent que l'on place leur panneau publicitaire dans le boulodrome :

- L'entreprise JURAMONT à POLIGNY
- La Pâtisserie de Nicolas GALMICHE à MONT SOUS VAUDREY

➤ Concours de Saint Claude : celui-ci aura lieu à Moirans et non à Saint Claude le 26 août.

➤ **Christian VALET : Membre d'honneur du CD 39**

En fin de réunion le Président Paulo DE BASTOS propose aux membres du CD 39 de coopter Monsieur Christian VALET en qualité de Membre d'Honneur pour services rendus par le passé, présent et à venir. S'en suit un vote : Monsieur Christian VALET est coopté à l'unanimité des membres du Comité.

➤ Au moment de la rédaction de ce compte-rendu, le championnat de France à Pontarlier s'est tenu dans de très bonnes conditions et parfaitement organisé par le CD25. Bravo à Aude PARROT et Jérémy MARAUX pour leur 16^{ème} de finale.

Le Président lève la séance à 22h30.

Le secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP
Paulo DE BASTOS